

Lundi 11 mai 2015 de 13h30 à 16h30, les équipements publics de la ville de Clamart auront leur rideau baissé pour protester contre la baisse des dotations de l'Etat versées aux collectivités locales, indispensables au bon fonctionnement de la Mairie.

Comme ses collègues du collectif des maires en colère, le Maire de Clamart, Jean-Didier Berger, est inquiet pour la qualité du service public attendu par les Clamartois et a décidé de protester contre la baisse brutale et non concertée des dotations de l'Etat versées aux collectivités locales.



En signe de protestation, tous les services municipaux à l'exception des crèches, de la Police municipale et de la Direction de l'Urbanisme, seront fermés au public lundi 11 mai 2015, de 13h30 à 16h30.

L'Etat oblige les collectivités locales à faire des économies à sa place tout en alourdissant leurs charges.

En effet, le gouvernement confirme sa volonté d'imposer aux collectivités une baisse de 11 milliards de ses dotations, sur une période très courte. Pour la Ville de Clamart, la dotation diminuera de moitié en quelques années, passant de 10 millions à 5 millions d'euros.

La méthode est d'autant plus critiquable que concomitamment le même Etat impose aux collectivités le financement des nouveaux rythmes scolaires (500 000 euros supplémentaires à la charge de notre Ville).

Circonstance aggravante pour Clamart, la précédente gestion a profondément dégradé la situation financière

Un audit vient de révéler d'importants dysfonctionnements dans la gestion des finances de la Ville sous l'ancienne municipalité, contraignant l'équipe actuelle à prendre des décisions lourdes de conséquences pour les Clamartois et les agents de la Ville.

Le Maire réunit d'ailleurs l'ensemble des agents lundi 11 mai, pour leur présenter les résultats de l'audit et les sensibiliser aux enjeux financiers auxquels la Ville est confrontée.

Le mot du Maire

« En tant qu'élu, je ne conteste pas la nécessité de faire autant voire davantage avec moins de moyens. Nous avons d'ailleurs déjà commencé à œuvrer dans ce sens, avec des premiers résultats. Mais ce qu'on nous impose aujourd'hui, c'est de trouver plus de 10 millions d'euros d'économies sur un budget de fonctionnement de moins de 70 millions ; C'est un gouffre quasi impossible à combler en si peu de temps quand on connaît les contraintes réglementaires qui pèsent sur un budget municipal. Pour tenir mon engagement de ne pas augmenter les impôts locaux, je suis donc contraint à la fois de réduire les investissements, d'augmenter les tarifs municipaux, de vendre certains terrains communaux et de réduire le nombre d'agents. »